



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mars 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 28 mars, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 20 mars 2024, s'est réuni à la salle La Savoyarde à Montmélian, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 51

Nombre de membres votants : 56

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN		J.Y. BERGER SABATTEL	X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arllette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE		N. BOUVIER	X
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL		J.F. CLARAZ	X
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Elise	AGUETTAZ (Suppléante)	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		

Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE			X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

85-2024 CANDIDATURE AU PROGRAMME INTERREG ALCOTRA VI-A FRANCE – ITALIE 2021/2027 ET ENGAGEMENT PARTENARIAL DANS LE PLAN INTEGRE TERRITORIAL+ « GRAIES CLIMALAB » - PROJET DE COORDINATION ET COMMUNICATION DU PLAN (PCC) - STRATEGIE DU PITER + GRAIES CLIMALAB

Rapporteur : Jean-François DUC

Suite à son expérience au sein du PITER Graies Lab sur le programme Interreg Alcotra V A France-Italie 2014/2020, la Communauté de communes Cœur de Savoie a été sollicité en mai 2023, par l'Autorité de Gestion du programme pour participer, aux côtés d'autres territoires savoyards, piémontais et valdôtains, à la construction d'un nouveau plan intégré territorial (PITER+) pour la programmation 2021/2027.

La Ville Métropolitaine de Turin a été désignée coordonnateur du PITER.

L'objectif de cette démarche est de travailler, à travers la coopération transfrontalière, sur des problématiques communes aux territoires ruraux et semi-ruraux de montagne, en particulier : le développement économique et social, tout en réduisant la vulnérabilité des ressources et des systèmes naturels, et en renforçant la capacité du territoire transfrontalier à répondre aux enjeux du changement climatique.

Le nouveau plan mobilise 11 partenaires dont :

- 6 partenaires français : Département de la Savoie, Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard, Communauté d'Agglomération Arlysère, Communauté de communes Cœur de Savoie, Communauté de communes des Versants d'Aime, Communauté de communes de Haute – Tarentaise
- 5 partenaires italiens : Ville Métropolitaine de Turin, GAL Vallée del Canavese, GAL Vallée di Lanzo Ceronza e Casternone, Chambre de commerce de Turin, Unité des communes valdôtaines du Grand-Paradis

Depuis le mois de mai 2023, Cœur de Savoie s'est impliqué, aux côtés des partenaires, dans la construction d'une stratégie de coopération transfrontalière qui promeut un développement local selon les orientations données par la Commission européenne.

Le territoire de Cœur de Savoie s'inscrit pleinement dans cette stratégie qui prévoit de travailler sur plusieurs thématiques (forêt, agriculture, tourisme, eau, économie circulaire, jeunesse), toujours dans le sens de l'expérimentation locale et du partage d'expériences sur des enjeux communs.

Cette stratégie se déclinera de façon opérationnelle en 4 projets :

- le projet de coordination et de communication du plan (PCC),
- 3 projets dits « simples » thématiques.

Les actions qui pourront y être inscrites bénéficieront d'un taux de subvention de 80% de FEDER pour une enveloppe de subvention de 5.7M € pour l'ensemble du PITER.

Le 1^{er} appel à candidatures pour les Plans Intégrés Territoriaux (PITER+ 2021-2027) était ouvert du 30 octobre 2023 au 25 mars 2024. Il était dédié à la stratégie et au projet de coordination et de communication du Plan.

La stratégie relative au nouveau plan -dénommé PITER + Graies ClimaLab a été déposée le 30 janvier 2024. Sa validation par les autorités du programme est attendue d'ici fin mars 2024. Elle n'engage pas les partenaires financièrement, qui ont été invités à poursuivre l'écriture du PITER+ Graies ClimaLab.

En cohérence avec les priorités et enjeux de la Communauté de communes Cœur de Savoie, il est proposé que la collectivité concentre son action et sa participation sur 3 projets :

- PCC : la coordination et la communication du plan (*en tant que partenaire*)
- Projet simple 1 : centré sur la transition des territoires à travers le développement d'outils stratégiques de politique publique pour la transition écologique (*en tant que chef de file*)
- Projet simple 2 : centré sur le développement d'un modèle économique de réseaux et de filière pour la transition climatique, qui soit attentif à l'environnement et au vivant (*en tant que partenaire*)

L'élaboration des candidatures des différents projets sur l'année 2024 précisera ces positions et les activités à mettre en œuvre sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la poursuite de la démarche et l'inscription du territoire de Cœur de Savoie dans le PITER + Graies ClimaLab en cours de constitution ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer les pièces à intervenir ;
- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions afférentes à ces opérations auprès du Programme Interreg ALCOTRA, si les candidatures devaient être retenues ;
- **S'ENGAGE** à préfinancer le coût total inhérent à ces opérations, si les candidatures devaient être retenues ;
- **S'ENGAGE** à prendre à sa charge le complément de financement, si les candidatures devaient être retenues.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

La Secrétaire de séance



Elodie VANACKERE

La Présidente,



Béatrice SANTAIS